

Vercors - Balcon Est

## Tours du Playnet : la Tune de l'Ours

Sortie par le couloir 3,5 (env. 1850 m)

*Topo conçu et rédigé par Pascal Sombardier. Droits réservés pour toute utilisation commerciale. Reprise des éléments d'information sur le Net autorisée en précisant la source. Reproduction des photos soumise à accord préalable.*

**Accès et point de départ :** Saint-Andéol sur la D242 entre Gresse-en-Vercors et le col de l'Arzelier (Prélenfrey). On peut arriver directement à Saint-Andéol par la D8 et Saint-Guillaume depuis Vif ou Monestier-de-Clermont. Au centre du village, prendre la petite route à l'ouest indiquée par un panneau « parking à 200 et 400 m ». Il est possible de continuer sur la piste encore 1 km environ jusqu'à un lacet à 1135 m, après lequel on trouve un panneau d'interdiction.

**Dénivelé :** environ 700 m.

**Difficulté :** randonnée engagée à la limite de l'escalade dans un milieu impressionnant. Un pied très sûr et une bonne accoutumance au vide sont requis. Attention à ne s'engager dans le couloir qu'après avoir vérifié l'absence d'animaux ou de cordées qui seraient au-dessus. Danger de chutes de pierres.

**Matériel :** corde de 30 m pour assurer son second dans de courtes sections. Casque. Prévoir baudrier pour s'assurer ou pour une retraite éventuelle en rappel.

**Durée :** 1 h 30 d'approche + 2 h dans le couloir. Retour par le pas Morta : 2 h.

**Carte IGN Top 25 :** 3236 OT (Villard-de-Lans).

**Photos et commentaires sur [pascal-sombardier.com](http://pascal-sombardier.com)**

### Itinéraire

- **Approche :** du lacet à 1135 m, continuer à peine 300 m sur la piste et prendre un sentier qui monte en diagonale à droite pour rejoindre la piste plus haut, à 1238 m. Là, suivre une sente raide qui remonte la croupe à l'aplomb de la 1<sup>re</sup> tour du Playnet. On arrive vers 1550 m sur le Balcon Est (50 mn). Le suivre à gauche jusqu'au panneau « sous la Tune de l'Ours ». Pour accéder au couloir qui mène à celle-ci, plutôt que de grimper droit dans les éboulis, il vaut mieux prendre le chemin montant vers le pas Morta et le quitter au moment où il arrive tout près de la première barre rocheuse, au niveau d'un mélèze cintré à droite et 60 m avant le panneau marquant la jonction avec le sentier venant du sud. Revenant vers le nord, longer au mieux le pied de cette barre sur une sente de bouquetin de mieux en mieux tracée. On arrive en vue du couloir de la Tune de l'Ours longeant sur sa gauche la spectaculaire 3<sup>e</sup> tour du Playnet, bien jaune et bien lisse. S'équiper au niveau d'un gros rocher avant d'attaquer le couloir. Il est préférable de le traverser au début pour gravir les faciles gradins de sa rive gauche. Un arbre isolé à droite sert de repère pour grimper facilement au collu derrière lequel se cache la Tune, sous une grosse « quille » rocheuse.

- **Aller-retour à la Tune de l'Ours :** du collu, suivre sur l'autre versant une trace exposée en restant près du rocher sur une cinquantaine de mètres. La Tune se dissimule en haut de l'étroit couloir qui apparaît. Attention, la pente d'accès à la grotte paraît débonnaire, mais une glissade se solderait par une chute dans la falaise en dessous. Prévoir un piolet pour tailler des marches et une corde de 2 x 30 m pour redescendre. Par temps sec, c'est encore plus dangereux, car la terre très dure n'offre ni prises ni adhérence.

- **Montée du couloir 3,5 :** du collu, descendre en travers vers le couloir et gravir des gradins herbeux en direction d'un goulet qui repart vers la droite (le bon itinéraire est marqué par la patine du passage des chamois et bouquetins). Atteindre une terrasse à gauche de la « quille » par une petite escalade (20 m en 3a) dans ce goulet en tirant à droite sur la fin. De la terrasse, franchir un petit mur et gravir une quinzaine de mètres en 3a en sortant à gauche sur la fin (le sycomore bien visible du bas se dresse en haut à droite). Traverser des gradins herbeux à gauche jusqu'au pied d'une autre barre rocheuse dont le début se négocie par la droite (4a, corde fixe) avant une courte traversée à gauche pour accéder à un goulet mi-rocheux facile. On peut ensuite rejoindre le fond du couloir 3,5 par une évidente rampe herbeuse. Rester dans le couloir sur une cinquantaine de mètres, puis prendre des gradins herbeux commodes à droite. On voit que le couloir est barré par des dalles lisses sur une quinzaine de mètres. On évite celles-ci par une petite vire horizontale que l'on atteint par quelques gradins faciles une vingtaine de mètres à droite du couloir. À nouveau dans le couloir grâce à cette vire, après une zone facile, on grimpe de petits ressauts faciles dans un resserrement. Afin d'éviter un gros bloc coincé, un mur vertical de 2 m se négocie sur la gauche grâce à

d'excellentes prises.

Le ressaut suivant, muni de bonnes prises également, se gravit par la gauche et revient à droite sous les grandes et belles dalles lisses qui bordent la rive droite du couloir. La suite est évidente par le fond jusqu'à la sortie, où l'on débouche sur le sentier de crête entre les pas Ernadant et Morta.

- Retour par le pas Morta : suivre cette sente vers le sud-ouest pendant une vingtaine de minutes jusqu'au pas Morta (1889 m), matérialisé par un panneau du Parc. Le chemin dans la gorge se suit sans problème jusqu'à la bifurcation à 1650 m, tout près du point où on l'avait quitté <sup>(1)</sup>.

1 – Après le lieu-dit « sous la Tune de l'Ours », un chemin descend dans le pierrier jusqu'à la piste. Il peut constituer une alternative d'approche ou de retour à celui décrit pour l'aller, mais il faut savoir qu'il est très caillasseux et casse-patte.



En rouge, l'accès à la Tune de l'Ours. En jaune, la continuation jusqu'au plateau par le couloir 3,5.

D'autres itinéraires sur les falaises du Balcon Est ici : <http://www.pascal-sombardier.com/2018/07/vire-de-la-peyrouse.html>

Ces vires sont habitées par de nombreux chamois et bouquetins. Merci de ne pas y aller avant la fin mai et après la fin octobre pour ne pas déranger leurs périodes de reproduction. Parcours situés dans la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors soumise à réglementation.